

Khouribga

Insertion professionnelle des jeunes migrants

L'association « Amis et victimes des familles de l'Immigration Clandestine » (AFVIC) a organisé récemment une conférence de lancement en coordination avec l'organisation PlaNet Finance avec le soutien de la fondation suisse « Drossos » et en partenariat avec Centre Chourouk pour le développement Social (CCDS) et l'Association « Amis des Centres de Réformes et de Protection de l'Enfance » (ACRPE).

Le thème choisi à cette conférence est : « Insertion professionnelle des jeunes migrants de retour ou à potentiel migratoire : défis et opportunités ».

Le programme présenté devant un auditoire très limité s'annonçait comme suit :

- Présentation du projet : « Mise en place de 3 Cellules d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP) au sein d'associations locales dans les villes de Casablanca, de Fès et de Khouribga », par Mohamed Maarouf, chef de projets PlaNet Finance Maroc.

- « COIP, un dispositif au sein de l'AFVIC », par Nadia Oulachgueur.

- Présentation des principales conclusions des diagnostics menés dans le cadre de la mise en place de la COIP dans la ville de Khouribga par Hicham Bahij et Alessandra Incerti, chargés de projet PlaNet Finance Maroc.

- Discussion ouverte sur les défis et les opportunités pour les jeunes migrants de retour ou à fort potentiel migratoire.

Ainsi, M. Mohamed Maarouf a précisé dans son intervention que le projet de mise en place de 3 COIP au sein d'associations locales s'inscrit dans la continuité du projet pilote « Insertion professionnelle des jeunes en situation précaire. La mise en donc des COIP constitue donc une réponse aux besoins expri-

més par les 3 associations partenaires (ACRPE, AFVIC, Centre Chourouk), en termes de conception et d'adaptation des outils de suivi et d'orientation; de connaissances des exigences et des opportunités du marché du travail ; de renforcement de la démarche d'accompagnement vers l'auto-emploi.

Les activités de ce projet dont les objectifs ciblent la lutte contre le chômage et l'exode rural des jeunes, développer l'entrepreneuriat et l'employabilité et renforcer les capacités de 3 associations locales afin de pérenniser leurs actions en matière d'insertion professionnelle des populations précaires, se résument donc en quatre phases :

1- Diagnostic et étude : diagnostic sur les opportunités d'emploi et de création d'activité de la région ciblée et sur la capacité de chaque association partenaire à créer et gérer une COIP ; évaluation des besoins, compétences et aptitudes des bénéficiaires du programme et enfin atelier de restitution des résultats du diagnostic.

2- Renforcement des capacités des ressources humaines des associations partenaires par la formation du personnel de l'association.

3- Formalisation des COIP.

4-Suivi et évaluation des COIP.

En général, la noblesse de ce genre de projet surtout pour lutter contre l'immigration irrégulière des jeunes en ciblant particulièrement les migrants de retour ou à fort potentiel migratoire, reste indéniable. Toutefois, il s'avère primordial, pour garantir une meilleure réalisation des objectifs, d'œuvrer dans le sens de rendre sa crédibilité à l'action associative qui connaît ces derniers temps une crise de confiance en raison de agissements suspects sui sévissent au sein de beaucoup d'associations investies d'opportunistes véreux.

Nous ne pouvons que souhaiter la réalisation de tous les objectifs ciblés par ce projet.

ELAZHAR